FEDERIS ISR TRESORERIE

Rapport annuel

31 décembre 2014

Société de gestion : FEDERIS GESTION D'ACTIFS

Dépositaire : BNP Paribas Securities Services

Siège social : 20 bis rue La Fayette - 75009 Paris

Publication des prix d'émissions et de rachats : tenue à disposition des porteurs de parts chez la société de gestion

Sommaire

FEDERIS ISR TRESORERIE

RAPPORT DE GESTION

Orientation des placements..... 3

Politiques d'investissement..... 9

COMPTES ANNUELS

Bilan Actif..... 12

Bilan Passif..... 13

Hors Bilan..... 14

Compte de résultat..... 16

COMPTES ANNUELS - ANNEXE

Règles et méthodes comptables..... 17

Evolution de l'actif net..... 20

Complément d'information 1..... 21

Complément d'information 2..... 22

Ventilation par nature des créances et dettes..... 23

Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument 24

Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors bilan..... 25

Ventilation des postes d'actif, de passif et de hors bilan par maturité résiduelle..... 26

Ventilation des postes d'actif, de passif et de hors bilan par devise de cotation..... 27

Affectation du résultat..... 28

Résultats et autres éléments..... 31

Inventaire..... 33

IDENTIFICATION

CLASSIFICATION

Monétaire

OBJECTIF DE GESTION

L'objectif de gestion du Fonds est d'obtenir une performance nette de frais de gestion supérieure à celle de son indicateur de référence, l'EONIA, défini ci-après. En cas de très faible niveau des taux d'intérêt du marché monétaire, le rendement dégagé par l'OPCVM ne suffirait pas à couvrir les frais de gestion et l'OPCVM verrait sa VL baisser de manière structurelle.

INDICATEUR DE REFERENCE

L'indice EONIA (European Overnight Index Average) exprime le taux du marché monétaire européen.
L'EONIA correspond à la moyenne des taux interbancaires au jour le jour transmis à la Banque Centrale Européenne (BCE) par les Banques de référence et pondéré par le volume des opérations traitées. Il est calculé par la BCE sur une base « nombre de jours exact/360 jours » et publié par la Fédération Bancaire Européenne.

STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

1/ Stratégie utilisée pour atteindre l'objectif de gestion

Le FCP investit au moins 90% de son actif en une sélection d'instruments financiers répondant à des critères d'investissement socialement responsables.

La sélection des titres associe deux étapes (une matrice de notation ISR et un processus de gestion) qui permettent de sélectionner des titres en fonction de leurs qualités financières à l'intérieur d'un univers de sociétés ou états ayant des critères de qualités socialement responsables.

A/ Matrice de notation ISR de FEDERIS GESTION D'ACTIFS

FEDERIS GESTION D'ACTIFS s'appuie sur les expertises externes des sociétés VIGEO et EIRIS en matière d'analyse afin de sélectionner des obligations de la zone OCDE répondant à des critères éthiques ou socialement responsables.

VIGEO (agence de notation sociale et environnementale des entreprises) analyse les pratiques et les performances des entreprises dans six domaines : les ressources humaines, l'environnement, le gouvernement d'entreprise, les relations clients / fournisseurs / sous-traitants, les droits humains ainsi que l'engagement sociétal. Chaque domaine est évalué selon trois critères, par une approche analytique des systèmes de management : Leadership (ce que l'entreprise annonce), Déploiement (ce qu'elle réalise) et Résultat (les conséquences de ses actions).
Dans le cadre d'un protocole d'accord signé entre VIGEO et FEDERIS GESTION D'ACTIFS, VIGEO met à la disposition de la société de gestion sa base de notation regroupant diverses informations et notamment :
- les rating par domaine des sociétés analysées
- les scores Leadership, Déploiement et Résultat pour chaque domaine
- les études (description de l'analyse effectuée sur les six domaines) pour chacune de ces sociétés.

De plus, VIGEO tient informé la société de gestion par un communiqué d'alerte de tout déclenchement de mise sous surveillance de la valeur, ainsi que des modifications éventuelles des évaluations.
A partir de la base de données fournie par VIGEO, la société de gestion calcule une note (sur un total de 20 points) pour chaque société de l'univers suivi. Cette note est pondérée en fonction d'un coefficient dépendant de l'importance de chaque domaine ESG dans chaque secteur.

Afin d'enrichir son process d'investissement d'une double expertise externe dans le domaine éthique ou socialement responsable, la société de gestion utilise le logiciel EPM, base de données fournie par la société EIRIS (Ethical Investment Research Services) qui, permet de créer des systèmes de notation sur mesure.
Dans le cadre d'une convention conclue entre FEDERIS GESTION D'ACTIFS et EIRIS, la société de gestion utilise EPM pour évaluer l'univers d'investissement dans six domaines: relations avec les employés, pratiques et performance environnementale, gouvernement

d'entreprise, relations avec les clients et les fournisseurs, droits humains, et engagement sociétal. Chaque domaine inclut une série de critères qui évalue la qualité des politiques, des systèmes de gestion, et du reporting des entreprises ainsi que leur performance sur ces thèmes.
L'analyse EIRIS permet également d'identifier et de mettre sous surveillance les entreprises qui font l'objet d'accusations de violation de conventions internationales, notamment dans le cadre des principes du Pacte Mondial des Nations Unies.
A partir de la base de données fournie par EIRIS, la société de gestion calcule une note (sur un total de 20 points) pour chaque société de l'univers suivi. Cette note est pondérée en fonction d'un coefficient dépendant de l'importance de chaque domaine ESG dans chaque secteur.
La note ISR finale de chaque titre est la moyenne des deux notes globales (celle découlant de l'analyse Eiris et celle découlant de l'analyse Vigéo).
L'univers d'investissement ISR est défini par l'ensemble des titres obtenant une note ISR finale supérieure ou égale à 10/20 soit environ 50% de l'univers initial d'investissement dans chaque secteur d'activité.

FEDERIS GESTION D'ACTIFS s'appuie sur l'expertise externe de la société ETHIFINANCE en matière d'analyse extra-financière afin de sélectionner des obligations émises par les Etats de la zone Euro répondant à des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance. ETHIFINANCE fournit une base de données composée, pour chaque pays, d'indicateurs affectés d'une échelle de notation, allant de 1 à 6. Un classement des Etats est établi par Fédéris Gestion d'Actifs selon leur note finale obtenue en pondérant les 3 domaines de la façon suivante : Environnement = 70% de la note finale, développement social = 20% et gouvernance = 10%.

La société de gestion utilise VIGEO, EIRIS et ETHIFINANCE comme un outil d'aide à la décision et reste seule juge de l'opportunité d'un placement. Elle appuie son analyse ISR interne sur des informations collectées auprès de différentes sources telles que les médias ISR (Novethic) et les organismes spécialisées (ORSE, PRI).

B/ Processus de gestion

Le processus de gestion sera une combinaison de deux approches :
- Une approche Extra-financière(ISR)
- Une approche Financière (analyse crédit et sensibilité aux taux d'intérêts)

Il se déroule en deux étapes successives :

1ére étape : Détermination de l'éligibilité des émetteurs par filtrage des valeurs selon le processus de notation ISR interne à la société de gestion.
Ce processus évalue les pratiques et les performances des entreprises principalement dans les domaines de relations avec les employés, de pratiques et performance environnementale, de gouvernement d'entreprise, de relations avec les clients et les fournisseurs, de droits humains et d'engagement sociétal.
Le fond a une approche « Best in class » qui cherche à favoriser les entreprises qui ont une meilleure approche de ces diverses problématiques.

2ème étape : dans le cadre défini par la première étape, l'investissement est réalisé sur des titres de créances à taux fixe, taux variable ou taux révisable (obligations, titres de créances négociables et assimilés de droit français et étranger, instruments du marché monétaire et parts ou OPC monétaires).
Le portefeuille est investi, soit en actifs indexés sur l'EONIA, soit en titres à taux fixe ou à taux révisable. Dans ce dernier cas, les titres peuvent être couverts par des swaps permettant d'obtenir une indexation sur l'EONIA. (Un swap représente un échange. Un swap de taux est un contrat d'échange entre deux contreparties d'un taux fixe contre un taux variable, ou inversement, afin d'annuler ou d'augmenter le risque de taux auquel on est exposé).
Les choix de titres s'inscrivent dans le cadre d'un portefeuille type défini par des limites en terme de maturité, de vie moyenne, de rating et de dispersion par émetteur :
- Les titres ont une maturité inférieure ou égale à 2 ans, à condition que le taux soit révisable dans un délai maximum de 397 jours. Pour les instruments financiers à taux variables, la révision du taux doit se faire sur la base d'un taux ou d'un indice du marché monétaire.
- La durée de vie moyenne du portefeuille restera inférieure à 1 an.
- Les titres ont une notation supérieure ou égale au rating court terme A-2, P-2, F2 (agences de notation Standard and Poor's, Moody's, Ficth ou autre). Par exception, le fonds peut détenir des instrurments financiers du marché monétaire émis ou garantis par une autorité locale, régionale ou centrale d'un Etat membre, la Banque Centrale d'un Etat membre, la Banque centrale Européenne, l'Union Européenne ou la Banque Européenne d'Investissement notés au minimum « Investment grade ».
La performance du fonds provient principalement de la rémunération des valeurs mobilières (obligations, TCN…) et d'une manière secondaire à une exposition aux taux d'intérêts.
En cas d'absence de rating court terme mais de présence de rating long terme, la société de gestion utilisera un rating court terme interne correspondant à une table d'équivalence au rating long terme.

2/ Principales catégories d'actifs utilisées (hors dérivés intégrés)

Actions : Le FCP n'aura pas recours à cette typologie d'actifs.

Titres de créances et instruments du marché monétaire :

Nature des instruments utilisés :
Le portefeuille sera investi principalement en valeurs émises par des émetteurs de l'OCDE, titres de créances à taux fixe, taux variable ou taux révisables (obligations, titres de créances négociables et assimilés de droit français et étranger, dépôts à terme) et instruments du marché monétaire.
Ces titres peuvent être couverts contre le risque de taux. Ils sont libellés en Euro.
De façon marginale, des titres libellés en devises étrangères peuvent être acquis. Ils sont systématiquement couverts contre le risque de change.

Répartition dette privée/publique :
Le portefeuille est principalement investi sur de la dette privée. Il est possible d'investir sur des titres du secteur bancaire comme sur des titres du secteur industriel.

Existence de critères relatifs à la notation :
Les titres ont une notation de haute qualité supérieure ou égale au rating court terme A-2, P-2, F2 (agences de notation Standard and Poor's, Moody's, Ficth ou autre). Par exception, le fonds peut détenir des instruments financiers du marché monétaire émis ou garantis par une autorité locale, régionale ou centrale d'un Etat membre, la Banque Centrale d'un Etat membre, la Banque centrale Européenne, l'Union Européenne ou la Banque Européenne d'Investissement notés au minimum « Investment grade ».
En cas d'absence de rating court terme mais de présence de rating long terme, la société de gestion utilisera un rating court terme interne correspondant à une table d'équivalence au rating long terme.
Ce tableau correspond aux données fournis par les agences de rating ci-dessous.

TABLEAU D'EQUIVALENCE

Moody's		Standard & Poor's		Fitch	
Long Terme	Court Terme Equivalent	Long Terme	Court Terme Equivalent	Long Terme	Court Terme Equivalent
AAA	P-1	AAA	A-1	AAA	F1
Aa1		AA+		AA+	
Aa2		AA		AA	
Aa3		AA-		AA-	
A1		A+		A+	
A2		A		A	
A3	P-2	A-	A-2	A-	F2
Baa1		BBB+		BBB+	
Baa2		BBB		BBB	

Durée de vie et duration :
Le FCP sera géré dans une fourchette de sensibilité comprise entre 0 et 0,50. (La sensibilité d'une obligation est la variation de son prix pour une variation de 0.01% de son taux de rendement. La sensibilité du portefeuille mesure la variation de la valeur boursière du portefeuille pour une variation de 0.01% des taux d'intérêt).
Les titres ont une maturité inférieure ou égale à 2 ans, à condition que le taux soit révisable dans un délai maximum de 397 jours. Pour les instruments financiers à taux variables, la révision du taux doit se faire sur la base d'un taux ou d'un indice du marché monétaire.

La MMP du portefeuille du fonds (Maturité Moyenne Pondérée jusqu'à la date d'échéance dénommée en anglais *WAM – Weighted average maturity*) est inférieure ou égale à 6 mois.
La DVMP du portefeuille du fonds (Durée de Vie Moyenne Pondérée jusqu'à la date d'extinction des instruments financiers, dénommée en anglais *WAL – Weighted average life*) est inférieure ou égale à 12 mois.

Le calcul de la DVMP des instruments financiers prend en compte la maturité résiduelle jusqu'à l'échéance légale.
Cependant lorsque l'instrument financier inclut une option de vente avant la date légale, la date d'exercice de l'option peut être utilisée seulement si les conditions suivantes sont remplies à tout moment :
-l'option peut être exercée librement par l'OPCVM à sa date d'exercice
-le prix d'exercice de vente reste proche de la valorisation anticipée de l'instrument financier à la prochaine date d'exercice de l'option

-la stratégie d'investissement implique qu'il y ait une forte probabilité que l'option soit exercée à la prochaine date d'exercice.
Le calcul de la DVMP (WAL) et de la MMP (WAM) prend en compte l'impact des contrats financiers, dépôts à terme et les techniques et instruments employés aux fins d'une gestion efficace du portefeuille (conformément aux critères définis dans l'article R. 214-12-IV du code monétaire et financier).

Détention d'actions ou parts d'autres OPCVM ou FIA :

Le FCP pourra investir jusqu'à 10% de son actif en parts ou actions de FIA français et d'OPCVM.
Ces OPCVM ou FIA peuvent être gérés par la société de gestion.

3 / Instruments financiers négociés sur les marchés à terme et de dérivés

Le gérant pourra investir sur les instruments financiers négociés sur les marchés à terme, réglementés, organisés ou de gré à gré, français ou étrangers (OCDE uniquement).

Ainsi, les risques sur lesquels le gérant pourra intervenir :

☐ Actions / indices

☑ Taux

☑ Change

☐ Autres risques :

Natures des interventions, de l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion :

☑ Couverture (principalement)

☑ Exposition

☐ Autre nature (à préciser)

Nature des instruments utilisés :

☑ Futures

☑ Options

☑ Swaps - Forwards

☑ Change à terme

☐ Autre nature (à préciser)

Stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion :

☑ Couverture ou exposition du risque de taux

☑ Couverture ou exposition du risque de change

☐ Arbitrage ou prise de position sur la volatilité

☐ Couverture ou exposition actions / indices

☑ Reconstitution d'une exposition synthétique à des actifs, aux risques mentionnés ci-dessus

Les contrats à terme sont utilisés en achat et en vente comme substituts, peu onéreux et liquides, aux titres vifs pour ajuster l'exposition globale du portefeuille aux marchés obligataires.
Les options sur les marchés à terme de taux d'intérêt consistent en des positions acheteuses et/ou vendeuses d'options pour tirer profit d'un mouvement de hausse ou de baisse de la volatilité des marchés. (C'est à dire, l'amplitude de variation d'un titre, d'un fonds, d'un marché ou d'un indice sur une période donnée).
Les options de change sont utilisées pour ajuster l'allocation devises du portefeuille en couverture (gestion du risque de change).

Les swaps de taux / d'inflation sont utilisés comme substitut aux titres vifs pour exposer ou couvrir le portefeuille face à l'évolution des taux d'intérêts / de l'inflation lorsqu'ils se révèlent plus intéressants financièrement que ces derniers.
Les swaps de devises sont utilisés pour gérer la trésorerie du portefeuille.
La limite d'engagement sur l'ensemble de ces marchés est de 100% de l'actif net de l'OPCVM.

La somme de l'exposition sur les marchés résultant de l'utilisation des instruments financiers à terme et des instruments financiers en direct ne pourra excéder 120% de l'actif.

4/ Titres intégrant des dérivés

Le fonds n'utilisera pas de titres intégrant des dérivés. Les éventuels bons ou droits de souscription le seront suite à des opérations affectant les titres en portefeuille, le fonds n'ayant pas vocation à acquérir en direct ce type d'actifs.

5/ Dépôts

Le FCP pourra effectuer des dépôts auprès d'un ou plusieurs établissements de crédit dans la limite de 100% de l'actif net. L'investissement est réalisé sur des dépôts à terme d'une durée maximum d'un an. Les contreparties des dépôts à terme ont une notation de haute qualité supérieure ou égale au rating court terme A2 ou équivalent (agences de notation Standard and Poor's, Moody's, Ficth).

6/ Emprunts d'espèces

Le fonds n'a pas vocation à être emprunteur d'espèces. Néanmoins, une position débitrice ponctuelle peut exister de manière temporaire en raison des opérations liées aux flux du fonds (investissements et désinvestissements en cours, opérations de souscriptions / rachats,…) dans la limite de 10%.

7/ Opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres

Ces opérations consistent soit en prises et mises en pension soit en prêts et emprunts de titres et ce par référence au Code Monétaire et Financier.
Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion :
-gestion de la trésorerie
-optimisation des revenus de l'OPCVM
Les acquisitions et cessions temporaires de titres sont autorisées dans la limite de 100% maximum de l'actif net.
Toutes informations complémentaires figurent à la rubrique frais et commissions du prospectus.

Politique en matière de garanties financières sur prêt de titres (types de garanties, niveau de garantie requis, décote, politique de réinvestissement pour la cash reçu en garantie) : la surcote ou la décote des titres sous-jacents donneront lieu à des appels de marge quotidiens à partir de seuils définis dans les contrats cadre signés avec les contreparties. Ces appels de marge seront garantis en espèces.
Les garanties financières reçues en espèces pourront dans les conditions énoncées à l'article 35 de la position AMF n°2013-06 être placées en dépôts, investies dans des obligations d'Etat de haute qualité, utilisée aux fins de transactions de prise en pension, investies dans des OPC monétaires court terme.

La méthode choisie par la société de gestion pour mesurer le risque global de l'OPC qu'elle gère est la méthode de l'engagement.

PROFIL DE RISQUE

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion.
Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

Risque de perte en capital : l'investisseur est averti du risque que la performance de l'OPCVM ne soit pas conforme à ses objectifs et qu'une perte en capital n'est pas à exclure.

Risque de taux : le porteur est exposé au risque des taux : les investisseurs en obligations peuvent enregistrer des performances négatives suite à des fluctuations du niveau des taux d'intérêt qui entraîneraient une baisse de la valeur du fonds. En règle générale, les cours des obligations montent lorsque les taux d'intérêt chutent et baissent lorsque les taux d'intérêt montent.

Risque de crédit : Le risque principal est celui du défaut d'un émetteur soit du non-paiement des intérêts et/ou du non remboursement du capital. Le risque de crédit est également lié au risque de dégradation de la notation d'un émetteur. L'attention du porteur est attirée sur le fait que la valeur liquidative du FCP est susceptible de varier à la baisse dans le cas où une perte totale serait enregistrée sur une opération suite à la défaillance de la contrepartie.

Risque lié à l'utilisation des instruments financiers à terme : Ce recours pourra induire un risque de baisse de la valeur liquidative du FCP plus significative et rapide que celle des marchés sur lesquels le FCP est investi.

Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis du portefeuille. La survenance de ce risque peut faire baisser la valeur liquidative du portefeuille.

DUREE MINIMUM DE PLACEMENT RECOMMANDEE

Supérieure à 2 mois.

COMMISSAIRE AUX COMPTES

KPMG Audit

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Objectif de gestion :
L'objectif de gestion du Fonds est d'obtenir une performance nette de frais de gestion supérieure à celle de son indicateur de référence, l'EONIA.

Performance :
Sur l'année, le fonds affiche une performance de 0.35% contre 0.10% pour son indice de référence.
Sur 3 ans le fonds affiche une performance de 1.64% contre 0.43% pour son indice de référence.
Sur 5 ans le fonds affiche une performance de 3.33% contre 1.76% pour son indice de référence.
Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

Changements intervenus au cours de l'exercice :
17/07/2014 : absorption du fonds FEDERIS MONETAIRE

Contexte de l'année 2014 :

1-ECONOMIE

En zone euro, la croissance devrait avoir accéléré de -0.4 % à 0.9 % en 2014. Ces chiffres sont inférieurs aux attentes, mais légèrement supérieurs à une croissance potentielle revue à 0.5 % depuis la crise de 2008. Dans ce contexte, le marché de l'emploi s'est modérément amélioré, avec une baisse du taux de chômage de 11.8 % à 11.5 %. A l'origine de l'accélération de l'activité, une bonne tenue de la consommation des ménages et des exportations, et le soutien des dépenses publiques. Toutefois, l'investissement est resté pénalisant, malgré un rebond au cours du 1er trimestre. De plus, l'Allemagne a montré des signes d'essoufflement au cours de l'année, avec une chute de la confiance en partie liée aux tensions en Ukraine. L'inflation a accéléré sa tendance baissière, passant de 0.8 % à - 0.2 % du fait de la chute du prix du pétrole. Dans ce contexte, la Banque Centrale Européenne a abaissé son taux d'intérêt directeur de 0.25 % à 0.05 %, ainsi que son taux de dépôt à - 0.2 %. De plus, la BCE a annoncé de nouvelles mesures destinées à doper l'investissement des entreprises et freiner la baisse de l'inflation : TLTRO, achats de titres ABS et covered bonds. Enfin, le déficit budgétaire s'est de nouveau réduit de -3.1 % à -2.7 %, malgré une pause pour certains pays (France, Italie).

2-MARCHE

La moyenne des taux EONIA (jour le jour) pour l'année est de 0.0937%.
La moyenne des taux Euribor 3 mois (taux d'emprunt à 3 mois) pour l'année est de 0.2085%.

Taux Euribor

	31/12/2014	31/12/2013
3 mois :	0.078%	0.287%
6 mois :	0.171%	0.389%
12 mois :	0.325%	0.556%

Swap Eonia (Courbe)

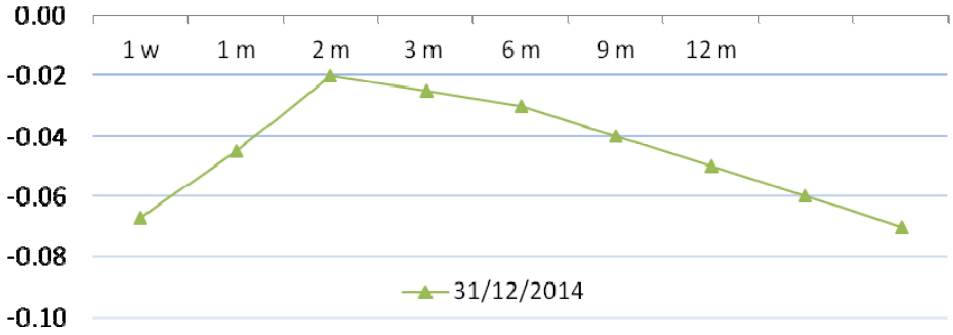

3-MARCHE DU SPREAD DE CREDIT

Les marchés du crédit ont de nouveau enregistré des performances positives en 2014, malgré une fin d'année plus incertaine. Ces performances s'expliquent principalement par la baisse des taux d'intérêt des emprunts d'Etats, cette dernière se diffusant aux taux des obligations bien notées, et partiellement aux taux des obligations plus mal notées. Les primes de risques sont restées sur des niveaux historiquement faibles, en ligne avec un faible taux de défaut des entreprises anticipé.

Gestion du FCP :

Pendant 2014, le marché monétaire a été marqué par des mesures inédites mises en place par la BCE : baisse du taux directeur à 0.05%, lancement d'un nouveau programme de prêts ciblés T-LTRO (4 ans), et de deux programmes d'achat d'actifs (Titres ABS et covered bonds). Dans but de soutenir la reprise économique et contrer le risque de déflation au sein de la zone euro.

Dans ce contexte les rendements du marché monétaire ont poursuivi leur baisse, structurelle, tout le long de l'année. En particulier, l'Eonia, dont les fixings, sont désormais souvent négatifs.

En dépit de cet environnement, nous avons poursuivi notre approche de gestion privilégiant les investissements sélectifs et de qualité.

Concernant la diversification sectorielle, nous avons continué à réduire l'exposition, structurelle, des fonds monétaires, au secteur financier, au profit de grandes entreprises diversifiées et de qualité.

La vie moyenne du portefeuille est de 6.6 mois.
La duration est de 2.1 mois.

Perspectives :

L'année 2015 s'annonce relativement plus favorable aux marchés d'actions par rapport aux marchés d'emprunts d'Etats. Deux raisons majeures motivent ce scénario : une valorisation relative plus favorable avec une prime de risque supérieure à sa moyenne historique ; une accélération de la croissance économique traditionnellement plus favorable aux actifs risqués. Au sein des marchés obligataires, la tendance serait haussière sur les taux d'intérêt, avec toutefois davantage de risque aux Etats – Unis : la Fed devrait remonter ses taux d'intérêt directeurs entre 0.5 % et 1 %, alors que la BCE poursuivrait une politique monétaire accommodante. Du coté des actifs risqués, l'accélération de la croissance économique justifierait une dynamique favorable des bénéfices des entreprises et le maintien d'un taux de défaut sur des niveaux historiquement faibles. En particulier, le marché d'actions euro devrait bénéficier d'une nouvelle baisse de sa devise. En effet, le dollar devrait poursuivre sa tendance haussière, entretenue par le différentiel de politique monétaire de la Fed avec le reste du monde. Enfin, l'évolution du prix du pétrole restera surtout conditionnelle aux décisions des pays producteurs d'ajuster ou pas leur production. Hors pétrole, l'évolution des prix des matières premières sera plutôt conditionnelle au raffermissement de la demande mondiale anticipé.

Détention d'instruments financiers émis par la société de gestion ou les entités de son groupe :
Néant

Détention d'OPC gérés par la société de gestion ou les entités de son groupe :
Néant

Détention d'instruments financiers à terme ou conditionnels et stratégies correspondantes :
Les swaps de taux d'intérêts sont utilisés pour couvrir certaines positions contre la variation des taux d'intérêts.

Commissions :
Les frais de transaction prélevés par le dépositaire sont intégralement conservés par lui. La société de gestion ne perçoit pas de commissions de mouvements ou de soft commissions.

Exercice des droits de vote :
Non concerné.

Procédure de Best Sélection :
La société de gestion doit agir au mieux des intérêts du client ou de l'OPC qu'elle gère, lorsqu'elle transmet pour exécution auprès d'autres entités des ordres résultant de ses décisions de négocier des instruments financiers pour le compte de son client ou de l'OPC qu'elle gère.
Elle doit définir une politique de Best Sélection, surveiller l'application de cette politique et revoir celle-ci au-moins annuellement.
Cette procédure repose sur l'évaluation deux fois par an de l'ensemble des contreparties par un comité brokers composé de la Direction générale, des responsables opérationnels (gestion et middle office), du responsable administratif et financier et du Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne.
Ce comité passe en revue les mises à jour des grilles de notation, la répartition des volumes traités avec les différents intermédiaires, le récapitulatif des difficultés et incidents rencontrés au cours de la période. En outre, il lui incombe de donner son agrément formel avant toute entrée en relation avec un nouvel intermédiaire.
Les critères de notation des intermédiaires sont fonction des marchés d'intervention, et prennent en compte pour les clients non professionnels les critères suivants (nous portons votre attention sur le fait que ces critères ne sont ni exhaustifs ni cités dans un ordre d'importance relative) : les prestations d'analyse et de recherche, la qualité de transaction, la qualité de back-office ; pour les clients non professionnels, le critère de notation essentiel réside dans le coût total (c'est-à-dire le prix de l'instrument financier augmenté du coût d'exécution).
Les intermédiaires communiquent à la société de gestion, sur un support durable, leur politique de Best Exécution. La société de gestion contrôle régulièrement la bonne application des procédures de Best Exécution des entités sélectionnées.

Procédure de gestion des conflits d'intérêts :
La société de gestion prend toute mesure raisonnable lui permettant de détecter les situations de conflits d'intérêts se posant lors de la prestation de services d'investissement, de services connexes ou de la gestion d'OPC : soit entre elle-même, les personnes concernées ou toute personne directement ou indirectement liée à la société de gestion par une relation de contrôle, d'une part, et ses clients d'autre part ; soit entre deux clients.
Pour cela, la société de gestion a mis en place un dispositif dont l'objectif est d'identifier et de gérer de tels conflits, notamment des dispositions organisationnelles et administratives ayant vocation à protéger les intérêts des clients.
Ce dispositif se caractérise par :

- une organisation des métiers ainsi que des procédures qui assurent la séparation physique des principales activités susceptibles d'entrer en conflits d'intérêts
- des procédures mettant en œuvre les principes d'équité dans l'exécution des ordres des clients, notamment en matière d'allocations d'actifs ou d'instruments financiers, et de leur primauté par rapport aux opérations pour compte propre
- des politiques de rémunération des collaborateurs qui interdisent notamment tout intéressement direct au succès d'une transaction spécifique
- des procédures destinées à interdire ou limiter l'exercice d'influences inappropriées sur les prestations réalisées

Si malgré les dispositions mises en place, un conflit d'intérêt ne peut être évité, le client sera informé clairement et préalablement à la fourniture du service, de la nature générale et/ou de la source de ces conflits d'intérêts afin que celui-ci prenne sa décision en connaissance de cause.

Critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance :
L'approche de gestion « Best-In-Class » de ce fonds consiste à sélectionner au sein de chaque secteur d'activité les émetteurs privés les plus engagés dans le développement durable. L'OPCVM pourra également investir dans des obligations émises par des Etats de la zone Euro répondant à des critères ESG. La notation ISR évalue les émetteurs privés selon leurs pratiques ESG (Environnementales, Sociales et de Gouvernance), à partir de notre matrice interne qui pondère en fonction des enjeux propres à chaque secteur les 6 domaines suivants : Ressources Humaines, Environnement, Clients et Fournisseurs, Droits Humains, Engagement Sociétal et Gouvernance. Cette notation est produite en interne par notre équipe ISR qui s'appuie sur les analyses des agences spécialisées Eiris et Vigeo. Pour évaluer la performance ESG des Etats de la zone Euro, FGA utilise les données fournies par l'agence de notation extra-financière Ethifinance. FGA a sélectionné les indicateurs les plus pertinents pour l'évaluation des Etats de la zone Euro dans 3 domaines : l'environnement, le développement social et la gouvernance. Un classement des Etats de la zone Euro est ensuite établi selon leur note finale obtenue en pondérant ces 3 domaines de la façon suivante : Environnement = 70% de la note finale, Développement social = 20%, Gouvernance = 10%. L'univers éligible d'investissement ISR est défini par l'ensemble des titres obtenant une note ISR supérieure ou égale à 10/20 soit environ 50% de l'univers initial d'investissement dans chaque secteur d'activités. Au 31 décembre 2013, la note ISR pondérée par les capitaux (hors trésorerie) était de 14.34 sur 20.

Bilan Actif

	Exercice 31/12/2014	Exercice 31/12/2013
Immobilisations nettes	**-**	**-**
Dépôts	**-**	**-**
Instruments financiers	**442 146 061,28**	**502 754 793,63**
Actions et valeurs assimilées	**-**	**-**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées	**41 678 686,87**	**44 871 300,57**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	41 678 686,87	44 871 300,57
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances	**367 067 745,73**	**406 358 147,23**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé - Titres de créances négociables	68 986 599,25	112 979 382,62
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé - Autres titres de créances	298 081 146,48	293 378 764,61
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres d'organismes de placement collectif	**33 399 628,68**	**41 561 217,52**
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	33 399 628,68	41 561 217,52
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Les autres organismes non européens	-	-
Opérations temporaires sur titres	**-**	**9 950 734,94**
Créances représentatives de titres reçus en pension	-	9 950 734,94
Créances représentatives de titres prêtés	-	-
Titres empruntés	-	-
Titres donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Instruments financiers à terme	**-**	**13 393,37**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	13 393,37
Autres opérations	-	-
Autres instruments financiers	**-**	**-**
Créances	**3 523,44**	**3 102,88**
Opérations de change à terme de devises		
Autres	3 523,44	3 102,88
Comptes financiers		**201 436,99**
Liquidités		201 436,99
TOTAL DE L'ACTIF	**442 149 584,72**	**502 959 333,50**

Bilan Passif

	Exercice 31/12/2014	Exercice 31/12/2013
Capitaux Propres		
Capital	**436 830 432,44**	**500 642 732,07**
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	**-**	**-**
Report à nouveau (a)	**-**	**-**
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	**-6 916 455,72**	**-5 947 576,97**
Résultat de l'exercice (a,b)	**7 598 139,54**	**8 174 298,66**
Total des capitaux propres (=Montant représentatif de l'actif net)	**437 512 116,26**	**502 869 453,76**
Instruments financiers	**17 622,77**	**-**
Opérations de cession sur instruments financiers	**-**	**-**
Opérations temporaires sur titres	**-**	**-**
Dettes représentatives de titres donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Instruments financiers à terme	**17 622,77**	**-**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	17 622,77	-
Dettes	**89 267,57**	**89 879,74**
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	89 267,57	89 879,74
Comptes financiers	**4 530 578,12**	**-**
Concours bancaires courants	4 530 578,12	-
Emprunts	-	-
TOTAL DU PASSIF	**442 149 584,72**	**502 959 333,50**

(a) Y compris comptes de régularisations
(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

Hors Bilan

	Exercice 31/12/2014	Exercice 31/12/2013
OPERATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	**-**	**-**
	-	-
Engagement de gré à gré		
Swaps de taux		
142957	-	9 000 000,00
144015	-	2 000 000,00
144687F	-	1 300 000,00
145936	-	2 600 000,00
146411F	-	5 600 000,00
147449	-	8 000 000,00
148304	-	3 000 000,00
148591	-	5 169 000,00
148987	-	4 000 000,00
148988	-	6 000 000,00
154368	-	4 900 000,00
154375	-	1 650 000,00
155854F	-	2 570 000,00
155857F	-	5 437 000,00
155858F	-	4 000 000,00
155893	-	3 000 000,00
158050	-	2 600 000,00
158158	-	3 000 000,00
158349	-	3 000 000,00
164381	3 000 000,00	-
164536	2 000 000,00	-
165254	2 900 000,00	-
165284	3 000 000,00	-
167202	1 000 000,00	-
167204	849 000,00	-
167827	4 500 000,00	-
169158	5 000 000,00	-
169443	3 000 000,00	-
Autres engagements	**-**	**-**
	-	-
AUTRES OPERATIONS	**Néant**	**Néant**
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	**-**	**-**

	Exercice 31/12/2014	Exercice 31/12/2013
	-	-
Engagement de gré à gré	**-**	**-**
	-	-
Autres engagements	**-**	**-**
	-	-

Compte de résultat

	Exercice 31/12/2014	Exercice 31/12/2013
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions et valeurs assimilées	-	-
Produits sur obligations et valeurs assimilées	1 125 109,06	823 585,92
Produits sur titres de créances	8 007 154,58	6 102 186,33
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	1 079,27	-
Produits sur instruments financiers à terme	156 827,58	69 821,91
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	-	-
Autres produits financiers	-	-
Total I	**9 290 170,49**	**6 995 594,16**
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-152 802,54	-147 124,08
Charges sur dettes financières	-2 136,31	-632,64
Autres charges financières	-	-
Total II	**-154 938,85**	**-147 756,72**
Résultat sur opérations financières (I+II)	**9 135 231,64**	**6 847 837,44**
Autres produits (III)	**-**	**-**
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	**-382 719,17**	**-322 469,32**
Résultat net de l'exercice (I+II+III+IV)	**8 752 512,47**	**6 525 368,12**
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	**-1 154 372,93**	**1 648 930,54**
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	**-**	**-**
Résultat (I+II+III+IV+V+VI)	**7 598 139,54**	**8 174 298,66**

Règles et Méthodes Comptables

L'organisme s'est conformé au règlement ANC n° 2014-01 du 14 janvier 2014 relatif au plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

La devise de comptabilité est L'euro.
Toutes les valeurs mobilières qui composent le portefeuille ont été comptabilisées au coût historique, frais exclus.

Les titres et instruments financiers à terme ferme et conditionnel détenus en portefeuille libellés en devises sont convertis dans la devise de comptabilité sur la base des taux de change relevés à Paris au jour de l'évaluation.

Le portefeuille est évalué lors de chaque valeur liquidative et lors de l'arrêté des comptes selon les méthodes suivantes :

Valeurs mobilières

Les titres cotés : à la valeur boursière - coupons courus inclus (cours ouverture jour).

Toutefois, les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation, ou cotées par des contributeurs et pour lequel le cours a été corrigé, de même que les titres qui ne sont pas négociés sur un marché réglementé, sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion (ou du conseil d'administration pour une Sicav), à leur valeur probable de négociation. Les prix sont corrigés par la société de gestion en fonction de sa connaissance des émetteurs et/ou des marchés.

Les O.P.C. : à la dernière valeur liquidative connue, à défaut à la dernière valeur estimée. Les valeurs liquidatives des titres d'organismes de placements collectifs étrangers valorisant sur une base mensuelle, sont confirmées par les administrateurs de fonds. Les valorisations sont mises à jour de façon hebdomadaire sur la base d'estimations communiquées par les administrateurs de ces OPC et validées par le gérant.

Les titres de créances et assimilés négociables qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués par l'application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant celui applicable à des émissions de titres équivalents affecté, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur. En l'absence de sensibilité, les titres d'une durée résiduelle égale à trois mois sont valorisés au dernier taux jusqu'à l'échéance et ceux acquis à moins de trois mois, les intérêts sont linéarisés.

Les EMTN font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion.

- les acquisitions et cessions temporaires de titres :

. les prêts de titres : la créance représentative des titres prêtés est évaluée à la valeur du marché des titres.

. les emprunts de titres : les titres empruntés ainsi que la dette représentative des titres empruntés sont évalués à la valeur du marché des titres.

. les collatéraux : s'agissant des titres reçus en garantie dans le cadre des opérations de prêts de titres, l'OPCVM a opté pour une présentation en annexe du rapport annuel de la liste des titres reçus et de la dette correspondant à l'obligation de restitution de ceux-ci.

. les pensions livrées d'une durée résiduelle inférieure ou égale à trois mois : individualisation de la créance sur la base du prix du contrat. Dans ce cas, une linéarisation de la rémunération est effectuée.

. les pensions long terme : Elles sont enregistrées et évaluées à leur nominal, même si elles ont une échéance supérieure à trois mois. Ce montant est majoré des intérêts courus qui s'y rattachent. Toutefois, certains contrats prévoient des conditions particulières en cas de demande de remboursement anticipé afin de prendre en compte l'impact de hausse de la courbe de financement de la contrepartie. Les intérêts courus peuvent alors être diminués de cet impact, sans valeur planchée. L'impact est proportionnel à la durée résiduelle de la pension et l'écart constaté entre la marge contractuelle et la marge de marché pour une date de maturité identique.

. les mises en pensions d'une durée résiduelle inférieure ou égale à trois mois : valeur boursière. La dette valorisée sur la base de la valeur contractuelle est inscrite au passif du bilan. Dans ce cas, une linéarisation de la rémunération est effectuée.

Instruments financiers à terme et conditionnels

OPTIONS : cours de clôture jour ou, à défaut, le dernier cours connu.

Options OTC : ces options font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion.

L'évaluation hors bilan est calculée en équivalent sous-jacent en fonction du delta et du cours du sous-jacent et, éventuellement, du cours de change.

Cas particulier : Floor : ces options sont valorisées par des contreparties tierces à partir d'un modèle d'actualisation Marked-to-market basé sur une volatilité et une courbe de taux de marché vérifiées par le gérant et pris à la clôture du marché chaque jeudi.

CHANGE A TERME : réévaluation des devises en engagement au cours du jour le report / déport calculé en fonction de l'échéance du contrat.

DEPOTS A TERME : ils sont enregistrés et évalués pour leur montant nominal, même s'ils ont une échéance supérieure à trois mois. Ce montant est majoré des intérêts courus qui s'y rattachent. Toutefois, certains contrats prévoient des conditions particulières en cas de demande de remboursement anticipé afin de prendre en compte l'impact de hausse de la courbe de financement de la contrepartie. Les intérêts courus peuvent alors être diminués de cet impact, sans pouvoir être négatifs. Les dépôts à terme sont alors au minimum évalués à leur valeur nominale.

Swaps de taux :

- pour les swaps d'échéance inférieure à trois mois, les intérêts sont linéarisés
- les swaps d'échéance supérieure à trois mois sont revalorisés à la valeur du marché

Les produits synthétiques (association d'un titre et d'un swap) sont comptabilisés globalement. Les intérêts des swaps à recevoir dans le cadre de ces produits sont valorisés linéairement.

Les assets swaps et les produits synthétiques sont valorisés sur la base de sa valeur de marché. L'évaluation des assets swaps est basée sur l'évaluation des titres couverts à laquelle est retranchée l'incidence de la variation des spreads de crédit. Cette incidence est évaluée à partir de la moyenne des spreads communiqués par 4 contreparties interrogées mensuellement, corrigée d'une marge, en fonction de la notation de l'émetteur.

L'engagement hors bilan des swaps correspond au nominal.

Swaps structurés (swaps à composante optionnelle) : ces swaps font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion.

L'engagement hors bilan de ces swaps correspond à la valeur nominale.

Le cours d'évaluation des Crédit Défault Swaps (CDS) émane d'un contributeur qui nous est fournit par la société de gestion.

L'engagement hors bilan des CDS correspond à la valeur nominale.

Frais de gestion

- 0.30% TTC maximum pour la part I
- 0.50% TTC maximum pour la part R

La dotation est calculée sur la base de l'actif net hors OPC. Ces frais, n'incluant pas les frais de transaction, seront directement imputés au compte de résultat du Fonds.
Ces frais recouvrent tous les frais facturés à l'OPC, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiaires (courtage, impôts de bourse,...) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Frais de gestion indirects

Néant

Commission de surperformance

Néant

Rétrocession de frais de gestion

Une dotation est calculée, à chaque calcul de valeur liquidative, sur la base d'un montant communiqué par la société de gestion.

Règles et Méthodes Comptables

Méthode de comptabilisation des intérêts

Intérêts encaissés

Affectation du résultat

Capitalisation

Affectation des plus-values nettes réalisées

Capitalisation

Changement affectant le fonds intervenu en cours d'exercice

17/07/14: Absorption du fonds "FEDERIS MONETAIRE".

Annexe

Les comptes annuels sont présentés conformément aux dispositions du Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 et ses modifications successives. Ce règlement intègre la nouvelle classification AIFM des OPC, mais ne modifie pas les principes comptables applicables selon le règlement antérieur ni les méthodes d'évaluation des actifs et passifs. Les modifications portent donc essentiellement sur la présentation des documents de synthèse et sur la nomenclature des OPC, le montant global des OPC demeure inchangé.

Afin d'assurer la comparabilité des états de synthèse de l'exercice avec ceux de l'exercice précédent, les modifications ont été effectuées sur la présentation des données de l'exercice N-1 comme suit et peuvent être détaillées de la manière suivante :

- La sous-rubrique «OPCVM et Fonds d'investissement à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalent d'autres pays» correspond à l'ancienne sous-rubrique «OPCVM européens coordonnés et OPCVM français à vocation générale».
- La sous-rubrique «Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne» correspond à l'ancienne sous-rubrique «OPCVM réservés à certains investisseurs - FCPR - FCIMT».
- La sous-rubrique «Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations cotés» correspond à l'ancienne sous-rubrique «Fonds d'investissement et FCC cotés».
- La sous-rubrique «Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations non cotés» correspond à l'ancienne sous-rubrique «Fonds d'investissement et FCC non cotés».
- La sous-rubrique «Autres organismes non européens» a été introduite par le Règlement n° 2014-01.

Evolution de l'actif net

	Exercice 31/12/2014	Exercice 31/12/2013
Actif net en début d'exercice	**502 869 453,76**	**345 125 193,08**
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'O.P.C.V.M.)	**379 837 823,58**	**428 767 923,40**
Rachats (sous déduction des commissions acquises à l'O.P.C.V.M.)	**-446 902 182,41**	**-272 024 305,24**
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	**150 708,48**	**76 747,12**
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	**-8 143 105,21**	**-4 933 390,09**
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	**-**	**46,54**
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	**-**	**-63,45**
Frais de transaction	**-92,07**	**-53,23**
Différences de change	**-**	**-**
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	**981 367,84**	***-758 236,97***
Différence d'estimation exercice N	103 322,52	-878 045,32
Différence d'estimation exercice N-1	878 045,32	119 808,35
Variation de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	**-34 370,18**	**90 224,48**
Différence d'estimation exercice N	-19 041,00	15 329,18
Différence d'estimation exercice N-1	-15 329,18	74 895,30
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	**-**	**-**
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	**-**	**-**
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	**8 752 512,47**	**6 525 368,12**
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	**-**	**-**
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	**-**	**-**
Autres éléments	**-**	**-**
Actif net en fin d'exercice	**437 512 116,26**	**502 869 453,76**

Complément d'information 1

		Exercice 31/12/2014
Engagements reçus ou donnés		
Engagements reçus ou donnés (garantie de capital ou autres engagements)	(*)	-
Valeur actuelle des instruments financiers inscrits en portefeuille constitutifs de dépôts de garantie		**Néant**
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan		-
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine		-
Instruments financiers en portefeuille émis par le prestataire ou les entités de son groupe		**Néant**
Dépôts		-
Actions		-
Titres de taux		-
OPCVM		-
Acquisitions et cessions temporaires sur titres		-
Swaps (en nominal)		-
Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire		**Néant**
Titres acquis à réméré		-
Titres pris en pension		-
Titres empruntés		-

(*) Pour les OPCVM garantis, l'information figure dans les règles et méthodes comptables

Complément d'information 2

		Exercice 31/12/2014	
Emissions et rachats pendant l'exercice comptable		**Nombre de titres**	
Catégorie I (Devise : EUR)			
Nombre de titres émis		249 133,0000	
Nombre de titres rachetés		297 419,0000	
Catégorie R (Devise : EUR)			
Nombre de titres émis		10 554,0549	
Nombre de titres rachetés		8 034,9990	
Commissions de souscription et/ou de rachat		**Montant (EUR)**	
Commissions de souscription acquises à l'OPCVM		-	
Commissions de rachat acquises à l'OPCVM		-	
Commissions de souscription perçues et rétrocédées		46 235,10	
Commissions de rachat perçues et rétrocédées		-	
Frais de gestion		**Montant (EUR)**	**% de l'actif net moyen**
Catégorie I (Devise : EUR)			
Frais de gestion et de fonctionnement	(*)	307 905,95	0,08
Commissions de surperformance		-	-
Autres frais		-	-
Catégorie R (Devise : EUR)			
Frais de gestion et de fonctionnement	(*)	76 315,92	0,09
Commissions de surperformance		-	-
Autres frais		-	-
Rétrocessions de frais de gestion (toutes parts confondues)		1 502,70	-

(*) Pour les OPCVM dont la durée d'exercice n'est pas égale à 12 mois, le pourcentage de l'actif net moyen correspond au taux moyen annualisé.

Ventilation par nature des créances et dettes

	Exercice 31/12/2014
Ventilation par nature des créances	
Déposit euros	-
Déposit autres devises	-
Collatéraux espèces	-
Valorisation des achats de devises à terme	-
Contrevaleur des ventes à terme	-
Autres débiteurs divers	2 092,72
Coupons à recevoir	1 430,72
TOTAL DES CREANCES	**3 523,44**
Ventilation par nature des dettes	
Déposit euros	-
Déposit autres devises	-
Collatéraux espèces	-
Provision charges d'emprunts	-
Valorisation des ventes de devises à terme	-
Contrevaleur des achats à terme	-
Frais et charges non encore payés	89 267,57
Autres créditeurs divers	-
Provision pour risque des liquidités de marché	-
TOTAL DES DETTES	**89 267,57**

Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

	Exercice 31/12/2014
Actif	
Obligations et valeurs assimilées	**41 678 686,87**
Obligations indexées	-
Obligations convertibles	-
Titres participatifs	-
Autres Obligations et valeurs assimilées	41 678 686,87
Titres de créances	**367 067 745,73**
Négociés sur un marché réglementé	367 067 745,73
Bons du Trésor	-
Autres TCN	68 986 599,25
Autres titres de créances	298 081 146,48
Non négociés sur un marché réglementé	-
Passif	**Néant**
Opérations de cession sur instruments financiers	**-**
Actions	-
Obligations	-
Autres	-
Hors-bilan	
Opérations de couverture	
Taux	25 249 000,00
Actions	-
Autres	-
Autres opérations	
Taux	-
Actions	-
Autres	-

Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors bilan

	Taux Fixe	Taux Variable	Taux révisable	Autres
Actif				**Néant**
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	18 665 510,20	-	23 013 176,67	-
Titres de créances	162 617 828,04	22 004 144,29	182 445 773,40	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Passif	**Néant**	**Néant**	**Néant**	
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Comptes Financiers	-	-	-	4 530 578,12
Hors-bilan	**Néant**		**Néant**	**Néant**
Opérations de couverture	-	25 249 000,00	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

Ventilation par maturité résiduelle

	[0 - 3 mois]	]3 mois - 1 an]	]1 - 3 ans]	]3 - 5 ans]	> 5 ans
Actif				**Néant**	**Néant**
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	21 649 724,38	16 024 012,10	4 004 950,39	-	-
Titres de Créances	99 997 985,03	158 524 239,21	108 545 521,49	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Passif		**Néant**	**Néant**	**Néant**	**Néant**
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	4 530 578,12	-	-	-	-
Hors-bilan			**Néant**	**Néant**	**Néant**
Opérations de couverture	17 749 000,00	7 500 000,00	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

Ventilation par devise de cotation

	Devise
Actif	**Néant**
Dépôts	
Actions et valeurs assimilées	
Obligations et valeurs assimilées	
Titres de créances	
Titres d'OPC	
Opérations temporaires sur titres	
Autres instruments financiers	
Créances	
Comptes financiers	
Passif	**Néant**
Opérations de cession sur instruments financiers	
Opérations temporaires sur titres	
Dettes	
Comptes financiers	
Hors-bilan	**Néant**
Opérations de couverture	
Autres opérations	

Au 31 Décembre 2014, le portefeuille ne détient que des instruments financiers libellés en devise de référence de la comptabilité.

Affectation des résultats

Catégorie de classe : I (Devise : EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 31/12/2014	Exercice 31/12/2013
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau		
Résultat	6 185 141,72	6 915 775,46
TOTAL	**6 185 141,7200**	**6 915 775,4600**
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	6 185 141,72	6 915 775,46
TOTAL	**6 185 141,7200**	**6 915 775,4600**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres		
Distribution unitaire		
Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat :		
provenant de l'exercice		
provenant de l'exercice N-1		
provenant de l'exercice N-2		
provenant de l'exercice N-3		
provenant de l'exercice N-4		

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 31/12/2014	Exercice 31/12/2013
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-5 618 844,63	-5 023 361,81
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
TOTAL	**-5 618 844,6300**	**-5 023 361,8100**
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		0,00
Capitalisation	-5 618 844,63	-5 023 361,81
TOTAL	**-5 618 844,6300**	**-5 023 361,8100**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres		
Distribution unitaire		

Catégorie de classe : R (Devise : EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 31/12/2014	Exercice 31/12/2013
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau		
Résultat	1 412 997,82	1 258 523,20
TOTAL	**1 412 997,8200**	**1 258 523,2000**
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	1 412 997,82	1 258 523,20
TOTAL	**1 412 997,8200**	**1 258 523,2000**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres		
Distribution unitaire		
Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat :		
provenant de l'exercice		
provenant de l'exercice N-1		
provenant de l'exercice N-2		
provenant de l'exercice N-3		
provenant de l'exercice N-4		

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 31/12/2014	Exercice 31/12/2013
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-1 297 611,09	-924 215,16
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
TOTAL	**-1 297 611,0900**	**-924 215,1600**
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		0,00
Capitalisation	-1 297 611,09	-924 215,16
TOTAL	**-1 297 611,0900**	**-924 215,1600**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres		
Distribution unitaire		

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Catégorie de classe : I (Devise : EUR)

	31-déc.-10	30-déc.-11	31-déc.-12	31-déc.-13	**31-déc.-14**
Valeur liquidative (en EUR)					
Parts C	1 426,51	1 440,88	1 455,77	1 459,42	**1 464,45**
Actif net (en k €)	85 686,40	235 770,32	263 135,02	424 688,90	**355 438,21**
Nombre de titres					
Parts C	60 067	163 629	180 753,0000	290 997,0000	**242 711**

Date de mise paiement	31/12/2010	30/12/2011	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2014
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) (en €)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) (en €)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire (*) personnes physiques (en €)	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes					
Parts C	-	-	-20,31	-17,26	-23,15
Capitalisation unitaire sur résultat					
Parts C	49,15	24,89	34,50	23,76	25,48

Catégorie de classe : R (Devise : EUR)

	31-déc.-10	30-déc.-11	31-déc.-12	31-déc.-13	**31-déc.-14**
Valeur liquidative (en EUR)					
Parts C	1 408,25	1 422,17	1 436,60	1 439,93	**1 444,62**
Actif net (en k €)	64 472,24	72 048,27	81 990,17	78 180,55	**82 073,91**
Nombre de titres					
Parts C	45 781,7445	50 660,6545	57 072,3445	54 294,3445	**56 813,4004**

Date de mise paiement	31/12/2010	30/12/2011	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2014
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) (en €)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) (en €)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire (*) personnes physiques (en €)	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes					
Parts C	-	-	-20,04	-17,02	-22,83
Capitalisation unitaire sur résultat					
Parts C	47,48	24,30	33,78	23,17	24,87

(*) Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2014

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise Cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
Obligations et Valeurs assimilées				**41 678 686,87**	**9,53**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé					
AIR PRODUCTS 3,875%05-15	849 000,00	100,64	EUR	881 160,82	0,20
AKZO NOBEL 7,25%09-270315	5 000 000,00	101,55	EUR	5 355 682,20	1,22
BANK OF AMERICA 4%05-15	3 000 000,00	100,81	EUR	3 117 639,86	0,71
CREDIT AGRICOLE TV12-140115	5 000 000,00	100,01	EUR	5 005 705,69	1,14
ENEL-ENTE NAZ.5,25%07-140115	3 000 000,00	100,13	EUR	3 155 760,30	0,72
ENEL TV07-140115	1 000 000,00	100,02	EUR	1 005 444,00	0,23
ENI TV09-290615	5 906 000,00	100,36	EUR	5 927 785,46	1,35
GOLDMAN SACHS GP TV06-230516	2 000 000,00	100,06	EUR	2 002 069,89	0,46
GOLDMAN TV07-180515	3 000 000,00	100,07	EUR	3 003 673,00	0,69
HSBC BK TV09-301115	4 000 000,00	101,45	EUR	4 065 618,13	0,93
KBC IFIMA 3,875%10-310315 SR	2 000 000,00	100,90	EUR	2 076 582,74	0,47
LUXOTTICA 4%10-101115	1 000 000,00	103,17	EUR	1 037 428,60	0,24
MAPFRE 5,125%12-161115	1 900 000,00	104,07	EUR	1 989 506,91	0,45
WELLS FARGO TV06-230316	2 000 000,00	100,14	EUR	2 002 880,50	0,46
WPP FINANCE 5,25%07-300115	1 000 000,00	100,34	EUR	1 051 748,77	0,24
Titres de Créances Négociables				**367 067 745,73**	**83,90**
Négociés sur un marché réglementé					
BT KLEPIERRE 0% 28/05/2015	5 000 000,00	0,00	EUR	4 996 551,19	1,14
BTR GDF SUEZ OIS+0.17 140415	7 000 000,00	0,00	EUR	7 002 363,86	1,60
BTR ICADE 0% 09032015	5 000 000,00	0,00	EUR	4 998 534,95	1,14
BTR SUEZ ENVIRONNEMENT 0% 090615	5 000 000,00	0,00	EUR	4 996 579,76	1,14
BT VEOLIA ENV EO+0.130 200415	5 000 000,00	0,00	EUR	5 000 105,28	1,14
BT VEOLIA ENVIR. 0% 20/04/2015	5 000 000,00	0,00	EUR	5 000 000,00	1,14
BT VINCI 0% 210415	5 000 000,00	0,00	EUR	4 997 786,33	1,14
CDN ALLIANZ BQ EO+0.16 220715	5 000 000,00	0,00	EUR	5 000 115,70	1,14
CDN CARREFOUR 0% 240315	7 000 000,00	0,00	EUR	6 997 928,12	1,60
CDN CMP 0% 250315	10 000 000,00	0,00	EUR	9 996 314,08	2,28
CDN DIAC 0% 170215	5 000 000,00	0,00	EUR	4 998 760,53	1,14
CDN PALATINE EONIA+0.17 200415	5 000 000,00	0,00	EUR	5 001 559,45	1,14
Autres Titres de Créances					
ABBEY NAT TREA SER TV14-0116	3 000 000,00	100,09	EUR	3 005 152,50	0,69

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise Cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
ABBEY NAT TREA SER TV14-0816	4 000 000,00	100,10	EUR	4 006 435,56	0,92
ABN AMRO BANK TV14-150116	3 000 000,00	100,21	EUR	3 009 338,00	0,69
ABN AMRO TV14-150416	3 000 000,00	100,24	EUR	3 009 918,00	0,69
ACHMEA HYPOTHEEKBK TV13-0115	2 000 000,00	100,03	EUR	2 003 506,67	0,46
AIR LIQ.FIN.TV13-170615 EMTN	5 300 000,00	100,01	EUR	5 300 830,34	1,21
ANZ NEW ZEALAND TV13-051216	1 000 000,00	100,50	EUR	1 005 383,25	0,23
ANZ NEW ZEALAND TV14-100616	4 000 000,00	0,00	EUR	3 996 000,00	0,91
AXA 4,5%09-230115 EMTN	1 000 000,00	100,21	EUR	1 044 417,67	0,24
BARCLAYS BANK TV14-020616	5 000 000,00	100,17	EUR	5 010 125,00	1,15
BASF FINANCE 5,125%09-090615	4 500 000,00	102,11	EUR	4 725 290,96	1,08
BAT INTL FIN.5,875%08-120315	4 000 000,00	101,04	EUR	4 231 331,51	0,97
BAYER TV14-240116	2 000 000,00	100,19	EUR	2 004 945,33	0,46
BBVA SN 3,875%10-060815 EMTN	3 000 000,00	102,08	EUR	3 109 566,99	0,71
BBVA SR FIN.4,375%12-210915 SR	3 000 000,00	102,85	EUR	3 122 028,09	0,71
BCP LVMH FIN BE 0% 110315	5 000 000,00	0,00	EUR	4 998 802,69	1,14
BFCM TV13-220316 EMTN	2 000 000,00	100,47	EUR	2 009 689,44	0,46
BFCM TV13-260815 REGS S.355	3 100 000,00	100,12	EUR	3 104 746,10	0,71
BFCM TV14-160715 EMTN	2 000 000,00	100,10	EUR	2 003 568,56	0,46
BK OF NOVA SCOTIA TV13-1015	4 000 000,00	100,03	EUR	4 002 933,50	0,91
BMW FINANCE NV 2,125%12-0115	3 000 000,00	100,04	EUR	3 062 944,11	0,70
BMW FINANCE NV TV13-221015	4 500 000,00	100,03	EUR	4 503 530,12	1,03
BNP PARIBAS TV13-131115 EMTN	2 000 000,00	100,14	EUR	2 003 911,73	0,46
BNPP TV13-030415 EMTN	3 000 000,00	100,05	EUR	3 003 840,00	0,69
BPCE TV13-140415 EMTN	2 000 000,00	100,05	EUR	2 002 875,06	0,46
BPCE TV13-160115 EMTN	4 000 000,00	100,02	EUR	4 005 151,56	0,92
BPCE TV14-130116 EMTN	6 000 000,00	100,30	EUR	6 025 273,33	1,38
BPIFRANCE TV14-170216 EMTN	17 000 000,00	100,08	EUR	17 017 042,50	3,89
BPIF.TV13-270315 EMTN	3 000 000,00	100,01	EUR	3 000 404,75	0,69
BT TELECOM 6,5%08-070715 EMTN	1 475 000,00	103,14	EUR	1 568 026,23	0,36
CARREFOUR BQ 2,875%12-250915	1 868 000,00	101,91	EUR	1 918 098,22	0,44
CITIGROUP TV06-16 EMTN	4 000 000,00	99,99	EUR	4 001 143,56	0,91
CP BELFIUS FINANCING 300415	7 000 000,00	0,00	EUR	6 994 915,07	1,60
CP INTL ENDESA 0% 050115	5 000 000,00	0,00	EUR	4 999 872,32	1,14
CREDIT AGRICOLE TV14-280116	3 500 000,00	100,24	EUR	3 511 100,35	0,80
CS AG LDN TV13-170415	7 500 000,00	100,04	EUR	7 507 224,16	1,72
CS AG LDN TV14-190216	2 000 000,00	100,20	EUR	2 005 047,22	0,46
DAIMLER TV13-071016	1 000 000,00	100,29	EUR	1 003 800,17	0,23
DANSKE BANK 2,5%12-090715	1 000 000,00	101,15	EUR	1 023 524,79	0,23
DANSKE BANK TV13-140316 EMTN	6 000 000,00	100,58	EUR	6 036 754,00	1,38
DEU.TELEK.5,75%08-140415	1 000 000,00	101,51	EUR	1 056 353,97	0,24
DEUTSCHE BANK TV13-280515	5 000 000,00	100,02	EUR	5 001 895,56	1,14
DEUTSCHE BANK TV14-110316	5 000 000,00	100,03	EUR	5 002 568,33	1,14
DEUTSCHE BK AG LDN 0% 160315	5 000 000,00	0,00	EUR	4 997 433,81	1,14
DEUT.TEL.INTL FI.4%05-15 EMTN	1 000 000,00	100,14	EUR	1 039 437,40	0,24
DEXIA TV13-041115 EMTN	1 900 000,00	100,11	EUR	1 902 961,26	0,43
DEXIA TV14-310116 EMTN	7 000 000,00	100,09	EUR	7 009 863,00	1,60
ECP ENAGAS 0% 20/04/2015	5 000 000,00	0,00	EUR	4 996 672,54	1,14
ECP IBERDROLA 0% 27052015	5 000 000,00	0,00	EUR	4 997 365,63	1,14
EDISON 3,25%10-170315 EMTN	3 000 000,00	100,60	EUR	3 095 495,70	0,71
GLAXOSMITHKLIN 3 7/8%09-060715	4 000 000,00	101,87	EUR	4 150 693,70	0,95
GLENCORE 7,125%08-230415 SR	1 000 000,00	102,01	EUR	1 069 486,99	0,24
GOLDMAN SACHS TV05-15 EMTN	1 020 000,00	100,03	EUR	1 021 242,81	0,23
HSBC FINANCE 3,75%05-15 MTN	1 838 000,00	102,84	EUR	1 901 096,52	0,43
HSBC FRANCE TV14-270116 EMTN	7 400 000,00	100,16	EUR	7 416 236,83	1,70

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise Cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
ING GROEP TV06-16	2 000 000,00	100,01	EUR	2 001 420,00	0,46
ING TV13-140316	2 000 000,00	100,36	EUR	2 007 729,67	0,46
ING TV14-290416	3 000 000,00	100,15	EUR	3 006 646,00	0,69
JP MORGAN TV05-15 EMTN	4 000 000,00	100,05	EUR	4 002 986,67	0,91
KA FINANZ AG 0% 060215	7 000 000,00	0,00	EUR	6 998 810,69	1,60
KERING 3,75%10-080415 EMTN	3 000 000,00	100,87	EUR	3 108 822,74	0,71
LLOYDS 3,75%10-070915 SR EMTN	2 580 000,00	102,41	EUR	2 672 796,95	0,61
LLOYDS BANK TV13-141015	3 100 000,00	100,17	EUR	3 107 910,25	0,71
MACQUARIE BANK TV14-240416	4 500 000,00	100,27	EUR	4 516 935,75	1,03
MERCK FIN.3,375%10-240315 EMTN	3 000 000,00	100,72	EUR	3 100 013,42	0,71
NAB 3,5%09-230115 EMTN	2 000 000,00	100,20	EUR	2 069 760,82	0,47
ORANGE 3 5/8%05-141015 EMTN	1 000 000,00	102,64	EUR	1 034 195,89	0,24
RABOBANK NL TV14-170415	4 000 000,00	100,04	EUR	4 003 381,78	0,92
RABOBANK NL TV14-231115	2 000 000,00	100,11	EUR	2 002 733,22	0,46
RABOBANK TV14-080316 EMTN	3 000 000,00	100,01	EUR	3 000 694,00	0,69
REGION WALLONE 0% 090215	5 000 000,00	0,00	EUR	4 999 512,61	1,14
SANTANDER CONSU 1.15%14-021015	1 800 000,00	100,51	EUR	1 814 412,82	0,41
SCANIA CV AB TV13-140915	3 100 000,00	100,19	EUR	3 106 546,51	0,71
SCANIA CV AB TV14-261115	1 000 000,00	100,07	EUR	1 001 091,00	0,23
SG TV13-270515 EMTN	4 000 000,00	100,07	EUR	4 004 047,22	0,92
SG TV14-280316 EMTN	2 000 000,00	100,22	EUR	2 004 411,50	0,46
SNAM TV13-171016	1 000 000,00	100,73	EUR	1 009 265,40	0,23
SODEXO 6,25%09-300115	4 900 000,00	100,41	EUR	5 202 154,81	1,19
ST GOBAIN 3,5%11-300915 EMTN	3 000 000,00	102,31	EUR	3 096 173,42	0,71
TELEFONICA EUROPE 0% 150115	5 000 000,00	0,00	EUR	4 999 727,88	1,14
TELSTRA 3,875%05-15 EMTN	1 000 000,00	102,06	EUR	1 037 642,47	0,24
UNIBAIL 3,375%10-110315 EMTN	4 000 000,00	100,60	EUR	4 133 439,45	0,94
UNICREDIT 4,375%12-110915	2 000 000,00	102,56	EUR	2 078 089,40	0,47
VW INTL FINANCE TV13-230915	2 300 000,00	100,12	EUR	2 302 933,08	0,53
VW INTL FINANCE TV14-210116	4 900 000,00	100,18	EUR	4 912 602,80	1,12
XSTRATA CAN.FCL 6,25%08-270515	1 120 000,00	102,23	EUR	1 186 964,80	0,27
Titres OPC				**33 399 628,68**	**7,63**
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne					
AMUNDI 3 M I EURO CAP	8,00	1 058 805,39	EUR	8 470 443,12	1,94
AMUNDI TRESO CORP. IC	30,00	234 520,52	EUR	7 035 615,60	1,61
SWIS.LIF.FD(F)S.T.EUR.FCP 4DEC	301,00	20 469,81	EUR	6 161 412,81	1,41
UNION CASH FCP 3DEC	11,00	511 326,49	EUR	5 624 591,39	1,29
UNION + SI.3DEC	32,00	190 861,43	EUR	6 107 565,76	1,40
Instruments financiers à terme				**-17 622,77**	**0,00**
Appels de marge					
				0,00	0,00
Swaps					
				-17 622,77	0,00

Créances	**3 523,44**	
Dettes	**-89 267,57**	**-0,02**
Dépôts		
Autres comptes financiers	**-4 530 578,12**	**-1,04**
TOTAL DE L'ACTIF NET	**437 512 116,26**	**100,00**